

9 avril 2008

08.149

**Motion populaire d'un groupe de citoyens****Pour une utilisation rationnelle de l'Hôpital du Val-de-Travers pendant les restructurations hospitalières et à terme le maintien d'une polyclinique**

Nous demandons au Conseil d'Etat:

- d'une part, de maintenir l'hôpital du Val-de-Travers dans son fonctionnement actuel jusqu'à ce que les nouveaux sites hospitaliers soient pleinement opérationnels;
- d'autre part, de prévoir à terme le maintien d'une polyclinique pour les soins aigus dans l'Hôpital du Val-de-Travers.

**Motivation**

Les expériences actuelles tendent à démontrer que l'Hôpital de Pourtalès aura encore plus de peine à absorber un nouveau flux de patients, tant aux urgences qu'à la maternité, en devant assumer les futures mamans venues du haut du canton et du Val-de-Travers.

L'Hôpital de Pourtalès devra donc mettre en place des structures provisoires coûteuses pour assurer la sécurité et la bonne prise en charge des patient(e)s. Il paraît plus rationnel de maintenir le fonctionnement actuel de l'Hôpital du Val-de-Travers pendant la création des nouveaux sites plutôt que de le démanteler dans l'urgence. Cela démontrerait une certaine cohérence dans les mesures d'économie visées.

Le maintien d'une polyclinique pouvant prendre en charge les soins aigus est vital au bon développement de la région. La fermeture à terme de la maternité aura un impact négatif pour la venue de nouvelles familles dans notre région. Il est impératif de pouvoir au moins garantir l'accès aux soins de proximité à la population actuelle du Val-de-Travers.

**L'urgence est demandée.**

Première signataire: Sandra Menoud, Le Cycle 1, 2105 Travers.

*Motion populaire munie de 3656 signatures sous réserve de vérification.*